

A group of people, mostly men, are seated in rows in a dark room, possibly a theater or lecture hall. They are all looking towards the left side of the frame. The lighting is dim, with some highlights on their faces and clothing. The text "Les membres d'ASPRO en 2024" is overlaid in white at the bottom.

Les membres d'ASPRO en 2024

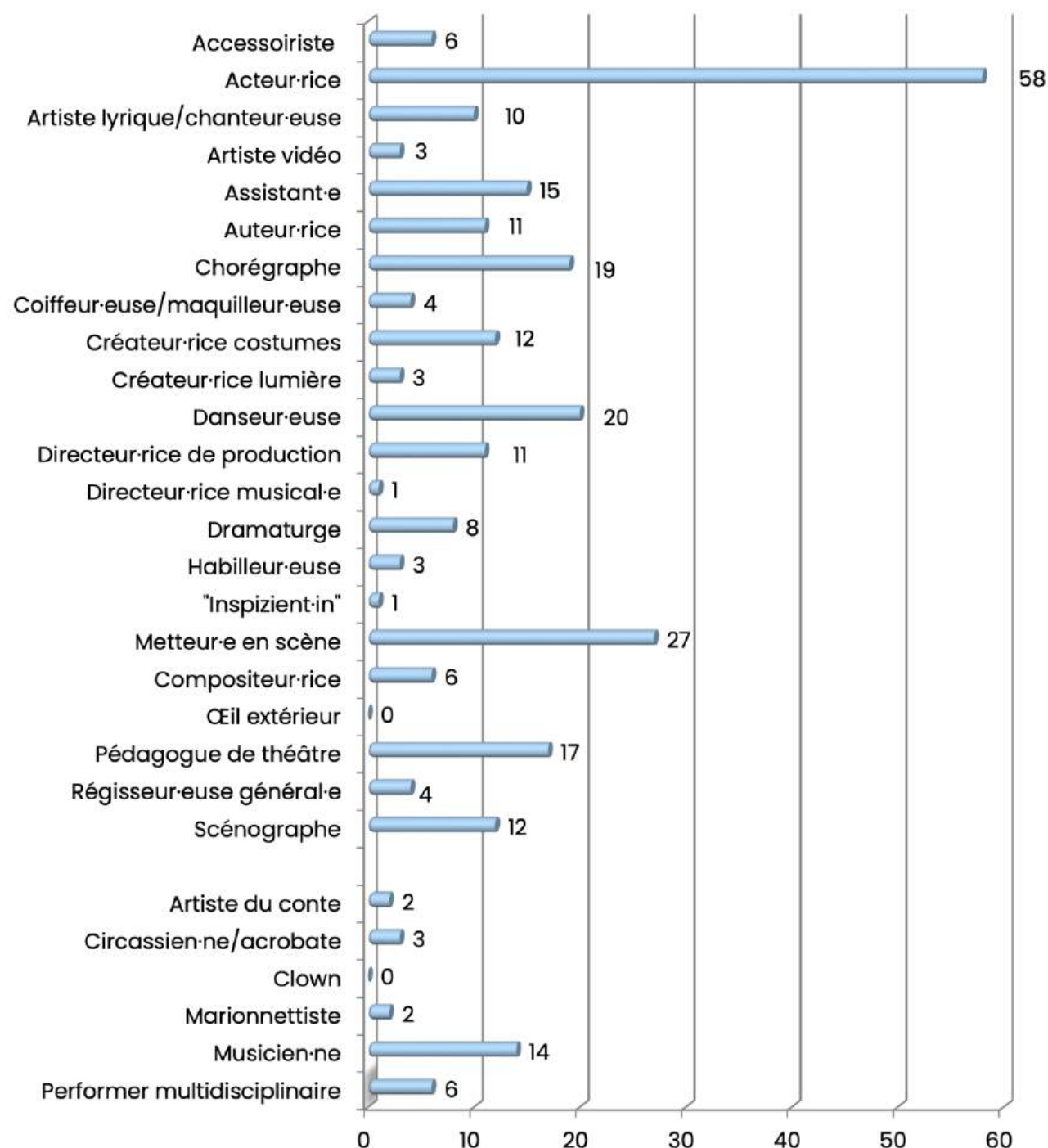
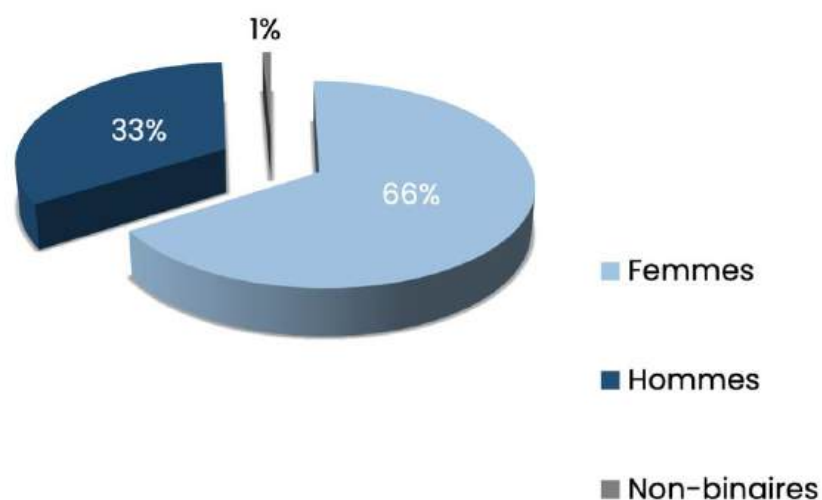
Les membres d'ASPRO en 2024

Conditions d'admission :

peuvent devenir membre d'ASPRO toutes les personnes qui exercent en tant qu'occupation principale un métier du spectacle vivant à titre d'indépendant·e.

Membres affilié·e·s en 2024 : 141

Membres affilié·e·s en 2023 : 130



Les membres d'ASPRO en 2024

La majorité des professionnel·le·s du spectacle vivant représenté·e·s par ASPRO bénéficient des mesures sociales proposées dans le cadre de la loi du 16 décembre 2022 : la grande majorité (80 personnes) en tant qu'intermittent·e·s du spectacle, 14 personnes en tant qu'artistes professionnel·le·s indépendant·e·s. 40 membres ne profitent pas de ces mesures : dans cette catégorie (Autres*) se retrouvent des travailleur·euse·s intellectuel·le·s indépendant·e·s résidant au Luxembourg, des personnes dont le dossier de demande auprès du Ministère de la Culture est en cours et des personnes résidant à l'étranger ayant ou non le statut d'intermittent·e dans un autre pays (France, Suisse...). Malheureusement 7 personnes n'ont pas répondu aux sondages internes d'ASPRO.

